Nouzonville.fr

NOUZONMAG

Bulletin d'informations municipales - Mai 2023 - N°58

EN ROUTE VERS UNE DEUXIÈME FLEUR

SOMMAIRE

NOUZONVILLE *VIVANTE*

ACTUALITÉS

- Budget Primitif 2023 : au plus proche des habitants
- Fleurissement : en route vers une deuxième fleur
- Piste de pump track : inédit dans les Ardennes !
- La télémédecine, comment ça marche ?
- Le CLAS à l'écoute des élèves en difficulté

RETOUR EN IMAGES

NOUZONVILLE *CITOYENNE*

- Mini entreprise et grandes idées des collégiens

TRIBUNE D'EXPRESSION

QUOTIDIEN

- Nourrir les animaux, une fausse bonne idée
- Quelles formalités accomplir en cas de travaux ?

NOUZONVILLE *ASSOCIATIVE*

PRÉSENTATION

- La peinture à tous les âges, à tous les niveaux

NOUZONVILLE *À VOIR*

VOS PROCHAINS SPECTACLES

- Comment se passe la réservation des œuvres durant la fermeture de la médiathèque ?

NOUZONMAG

Directeur de publication : Florian Lecoultre
Mise en page : service communication
Photographies : Ville de Nouzonville
Impression : Nord'imprim - imprimé sur papier recyclé

IMPRIM'VERT 2016

Nord'imprim vous informe

Le marquage de l'info-Tri est obligatoire depuis le 9 mars 2023 pour tous les produits imprimés et distribués !

Renseignez-vous sur le site CITEO pour être aux normes dans vos fichiers d'impression

https://www.citeo.com/la-mag/une-nouvelle-info-tri-harmonisee-pour-faciliter-le-geste-de-tri-des-emballages-et-papiers

EDITO

Au moment où j'écris ces lignes quelques jours après le vote de notre Budget 2023, un constat simple et implacable s'impose : l'électricité nous coûte trois fois plus cher que l'an dernier à la même époque.

L'ensemble des coûts de l'énergie suit la même tendance, et tous les autres postes de dépenses municipales sont également fortement impactés par l'inflation.

Cette inflation record, qui nous impacte tant, nous conduit à devoir prendre des décisions. Alors, ça ne fait plaisir à personne mais il est indispensable de nous recentrer sur le champ de nos compétences principales, sous peine de ne plus pouvoir mener de projets durant les prochaines années et d'alourdir la fiscalité. Ce à quoi je me refuse obstinément, conformément à mes engagements depuis toujours.

C'est dans ce contexte que nous avons dû construire ce Budget 2023. S'il est particulièrement contraint comme vous l'avez compris, il maintient néanmoins le cap pour notre ville : poursuite de la rénovation de la voirie, modernisation de la médiathèque, animations, embellissement de notre cadre de vie par le fleurissement, création d'équipement de loisirs pour nos jeunes, soutien à nos associations… et bien sûr, la requalification de la friche Thomé-Génot à propos de laquelle nous aurons bientôt l'occasion d'échanger collectivement.

Nous débutons également un ambitieux projet de relampage pour avancer dans l'incontournable rénovation énergétique: nos vieilles ampoules au sodium seront progressivement remplacées par des ampoules LED, ampoules quatre fois moins énergivore avec une durée de vie doublée. Mais pour réaliser des économies d'énergie et d'argent à terme… il faut d'abord investir !

— — —

En moins de six mois d'existence, ce sont plusieurs centaines de Nouzonnais-es qui ont été aidés par nos agents de la Maison citoyenne Jean-Baptiste Clément.

A l'heure où le service public est malmené par le gouvernement qui prépare une nouvelle cure d'austérité, je suis fier d'avoir créé avec l'équipe municipale une nouvelle manière d'aider les gens. Ils étaient jusque-là contraints à se rendre dans le chef-lieu pour obtenir de l'aide, une réponse à leurs problèmes administratifs, ou qui renonçaient tout court à leurs droits. N'hésitez pas à pousser la porte de votre Maison citoyenne en cas de besoin !

Bousculés par la succession de crises depuis trois ans, nous continuons à agir résolument malgré nos moyens modestes, sans renoncer à l'exigence de la bonne gestion de l'argent public.

Au plaisir de nous retrouver lors des nombreux rendez-vous qui vont rythmer la vie de notre commune tout au long des prochains mois.

Votre maire,
Florian Lecoultre

ACTUALITÉS

Budget Primitif 2023
Au plus proche des habitants

Jeudi 13 avril, les élus se sont réunis en séance plénière pour un conseil municipal marqué par le vote du budget primitif 2023. Dans un contexte très lourd lié à l'inflation, la Ville redouble d'efforts pour maitriser ses dépenses tout en conservant un haut niveau de service public rendu et en poursuivant l'amélioration du cadre de vie des Nouzonnais.

« Prendre soin des Nouzonnais ». L'allocution du maire, lors de la cérémonie des vœux à la population en janvier 2023, insistait beaucoup sur la nécessité d'accompagner les habitants dans un moment trouble de l'histoire. La crise sanitaire et l'inflation ont bouleversé le quotidien des Français, à commencer par une hausse de l'inflation jamais vu depuis le début des années 80. A l'aube d'entamer la seconde moitié de ce mandat municipal, Florian Lecoultre a également souligné les difficultés financières subies par les mairies. La multiplication par trois des tarifs énergétiques impose aux élus et services de s'adapter *et « continuer à agir au quotidien, poursuivre nos engagements pour la création de nouveaux équipements, la rénovation de notre voirie et l'amélioration de notre cadre de vie, sans toucher à la fiscalité »*. C'est le sens de ce budget primitif 2023 voté par la municipalité.

Exemple d'une piste de pump track. L'équipement sportif sera aménagé au Pachy.

COMMENT SE DÉCOMPOSE LE BUDGET ?

Un budget se compose de deux parties. Il y a le budget concernant le fonctionnement de la collectivité et le budget consacré aux investissements. Chaque budget comprend des dépenses et des recettes qui doivent impérativement être à l'équilibre et sincère. La petite infographie résume les principaux postes de dépenses et de recettes en fonctionnement et investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(EN PRORATISANT SUR UN BILLET DE 100€)

DÉPENSES

61€ : charge de personnel
26€ : charge à caractère général
6€ : autre charge de gestion courante
4€ : opérations d'ordre de transfert entre sections
3€ : divers

RECETTES

48€ : impôts et taxes
31€ : dotations, subventions et participations
15€ : report de fonctionnement
2€ : produits des services et ventes diverses
2€ : divers

BUDGET D'INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DÉPENSES EN 2023

617 000€ : travaux de voirie

164 000€ : transformation de la médiathèque

90 000€ : construction d'un pump track

60 000€ : passage en LED de l'éclairage du stade du Pachy

163 000€ : autres investissements (véhicule électrique, mobilier urbain, matériels informatiques, etc.)

RECETTES

248 900€ : subventions

190 000€ : amortissement de biens

150 000€ : fond de compensation de TVA

Les rues Petit-Gobron et Bara seront rénovées suite aux travaux d'assainissement réalisés par Ardenne Métropole

Pas de hausse des impôts, ni d'emprunt

Plus qu'un leitmotiv, c'est un engagement fort pris par les élus auprès de la population. Dans une période où le pouvoir d'achat des ménages est considérablement impacté par le renchérissement de toutes les dépenses essentielles du quotidien, la municipalité n'augmentera pas les taux d'imposition. Par ailleurs, elle ne fera pas de nouveaux emprunts cette année. Ce tour de force est rendu possible par des finances saines (voir les chiffres en encadré). C'est aussi cette bonne santé économique qui rend possible des investissements structurants et attendus des Nouzonnais: rénovation et création d'équipements (médiathèque, pump track), réfection de voiries (rues Petit-Gobron, des bouvreuils, des trois obus), renforcement de la sécurité urbaine et des bâtiments (caméras de videoprotection, signalisation et mobilier urbain sécurité routière, remplacement des alarmes incendies dans les écoles, achat de défibrillateurs), poursuite de la transition énergétique (achat d'un véhicule électrique, passage en LED de l'éclairage du stade du Pachy). La Ville a saisi toutes les opportunités pour subventionner en partie ces projets.

LA RÉACTION

Amandine Champenois
Adjointe aux Finances

Le budget de fonctionnement de Nouzonville pour l'année 2023 s'établit à 6 703 350€. Comme toutes les collectivités, il nous a fallu composer avec l'inflation, qui touche de nombreux postes de dépenses, la multiplication par 3 de nos factures d'électricité, ou encore l'augmentation des charges de personnel liée à la réévaluation du point d'indice intervenue sur le second semestre 2022. Ces différents facteurs nous ont contraints à redoubler de vigilance lors de la revue des différents postes de dépenses. Malgré le contexte, la municipalité tient son engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale.
Notre budget d'investissement est de 1 942 050€, dont 1 094 382€ sont consacrés aux nouveaux projets. Ce montant d'investissement est très satisfaisant, et nous permet de poursuivre les projets annoncés en début de mandature. Tout cela sans recourir à l'emprunt, mais en recherchant le maximum de cofinancement pour chacun des projets développés.

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2023

1 094 382€ : le total des nouveaux investissements pour 2023

248 900€ : le total prévisionnel des subventions sollicitées par la collectivité

0% : l'évolution des taux d'imposition communaux depuis 2014

7,59%: il s'agit du taux d'endettement de la collectivité. Ce taux est bien inférieur à la limite fixée de 15%

3,8 : le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette. Une ville est dans une situation correct avec un endettement inférieur à 8 ans

La médiathèque est vidée, les travaux vont bientôt commencer.

L'éclairage du stade du Pachy va passer en LED.

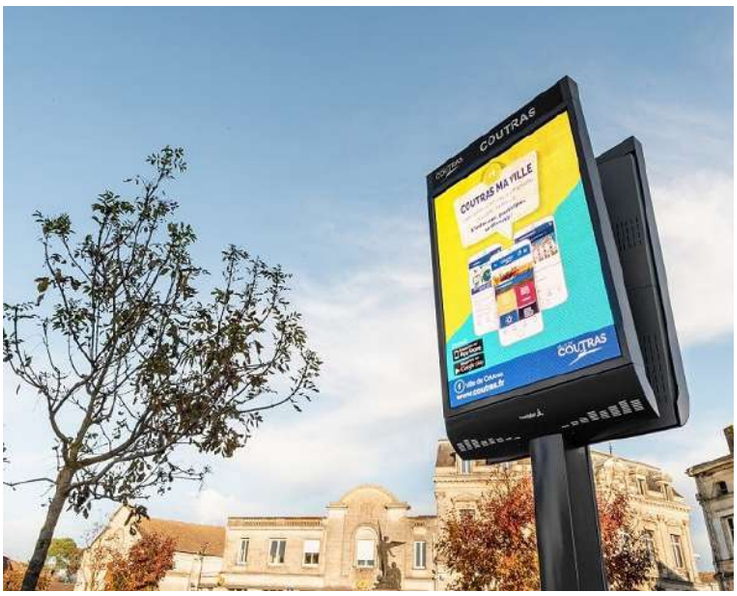

Les deux écrans d'information de la commune seront remplacés pour assurer une meilleure communication municipale et associative.

La Ville remplace au fur et à mesure son parc automobile et va faire l'acquisition d'une voiture électrique abordable.

Fleurissement
En route vers une deuxième fleur

Portée par 15 années de fidélité et d'attachement au label « Des Villes et Villages Fleuris », la collectivité poursuit sa métamorphose urbaine pour se construire une image plus contemporaine capable notamment de répondre aux enjeux environnementaux. Dans ce sens, les équipes municipales travaillent à l'obtention d'une seconde fleur, reconnaissance accordée par un jury qui se rendra dans la cité durant l'été.

Promouvoir son attractivité résidentielle, touristique et économique ; aménager des espaces publics paysagers et végétalisés tout en préservant l'environnement ; mettre en valeur son patrimoine arboré et végétal ; sensibiliser les Nouzonnais au développement durable. Le label « des Villes et Villages Fleuris » symbolisent tous les défis à relever d'une commune attachée à son cadre de vie.

La Ville et son personnel municipal motivé et investi, désirent souligner tout le chemin accompli depuis l'obtention de la première fleur en 2008, a sollicité le jury du label pour une visite permettant d'obtenir une deuxième fleur.

Du chemin parcouru depuis 2008

Pour cela, elle s'est attachée à constituer un dossier visant à témoigner de la forte volonté de valorisation de la commune, améliorant le cadre de vie, au sein d'une stratégie globale de développement durable.

Programme de rénovation des voiries, réhabilitation des friches industrielles, de l'église et sa place, des espaces perdus en lieu de détente et de loisirs (terrain de pétanque, parcours santé au Pachy, aménagements paysagers et pose de bancs,), plantation d'arbres en ville, etc., ont pour objectifs de renforcer la qualité de vie des Nouzonnais et de développer l'attractivité de son territoire.

Le passage du jury sera par ailleurs une aide précieuse pour la Ville car il permettra d'obtenir une expertise externe indispensable pour faire évoluer les aménagements et pratiques horticoles.

CHIFFRES CLÉS

10ha
Superficie du Pachy

10 000
Fleurs achetées / an

22
Variétés d'arbres

4
Aires de loisirs

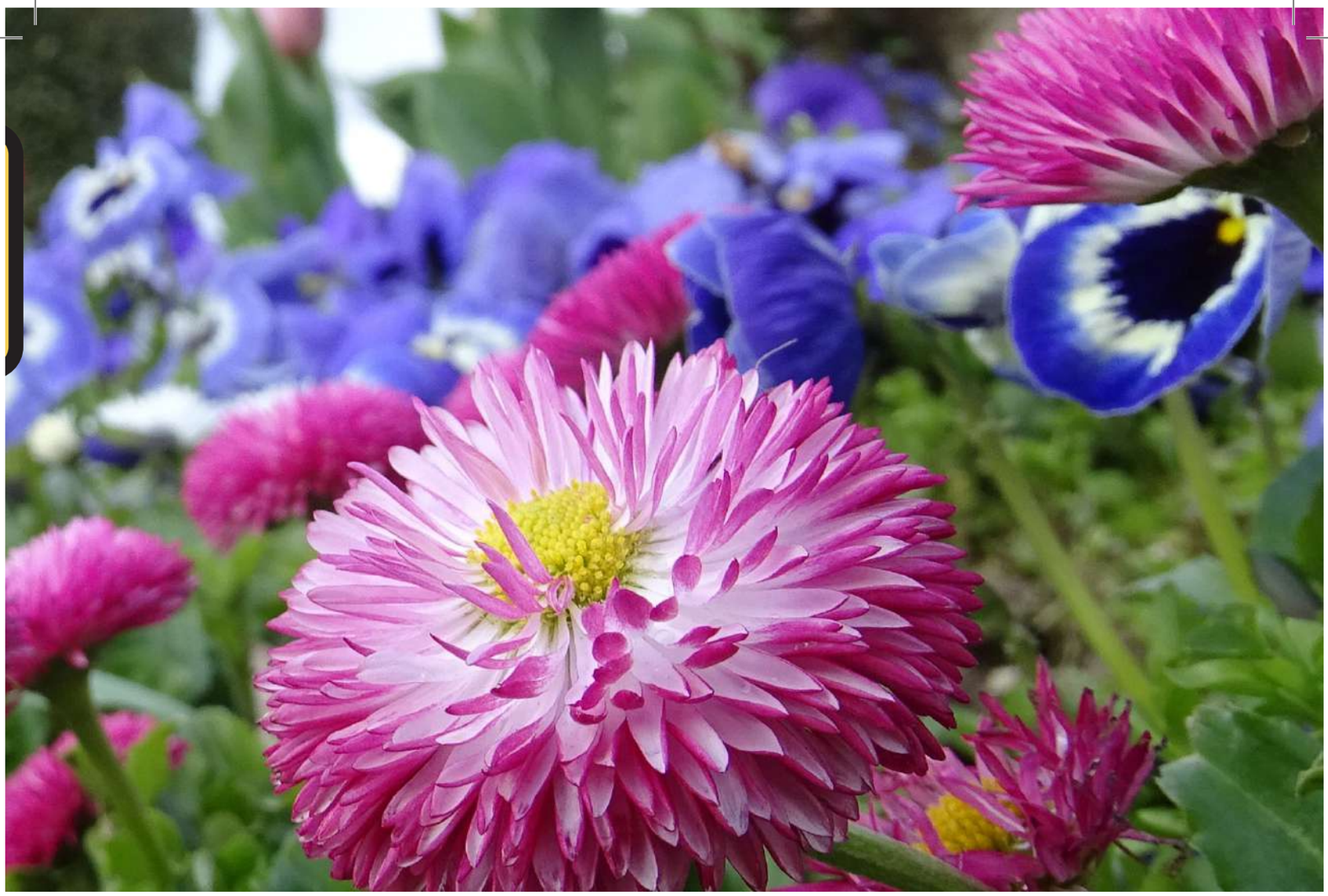

Quelques réalisations depuis 2008

Réhabilitation de la Friche Dombret

Reconquête des berges de Meuse

Création d'une halte fluviale

Aménagement paysager de la place du Souvenir Français

Nouzonville, une ville où il fait bon vivre !

L'association des villes et villages où il fait bon vivre a classé Nouzonville 1ère des villes de 5 à 10 000 habitants dans le département et 2235ème ville de France sur 34820 collectivités ! Ce résultat est déterminé par des critères comme la qualité de vie, la santé, la sécurité, les transports, l'éducation, les commerces, l'attractivité immobilière, les loisirs et l'environnement.

60
Poubelles vidées / jour

6 agents
au service des espaces verts

0
Produit phytosanitaire

2
Voitures électriques en 2023

Piste de pump track
inédit dans les Ardennes !

Un équipement comme nulle part ailleurs dans le département ! Moins d'un an après l'inauguration du city stade, la jeunesse nouzonnaise disposera dans les prochains mois d'un circuit de pump track, version moderne des skateparks. Il s'agit d'une piste contenant de nombreuses bosses et virages permettant une multitude d'utilisations. Il convient ainsi aux VTT, aux vélos de type BMX, aux trottinettes, aux patins, aux rollers, aux skateboards et aux longboards. En bref, ce terrain de jeu urbain peut accueillir un groupe d'utilisateurs important et diversifié : de la petite fille de 6 ans au sportif confirmé.

Technique et ludique

Le circuit d'une superficie de 700m² sera implanté au Pachy à proximité des terrains de tennis. D'une longueur approximative de 78 mètres, pour deux mètres de large, ce pump track disposera aussi de passages culminant à 1,3 mètre de hauteur. Par ailleurs, la Ville envisage un projet participatif avec des jeunes et une association de graffeurs pour embellir la façade arrière du complexe sportif pour en faire un lieu apprécié des usagers du pump track. De quoi prévoir de longs après-midis à s'amuser entre amis !

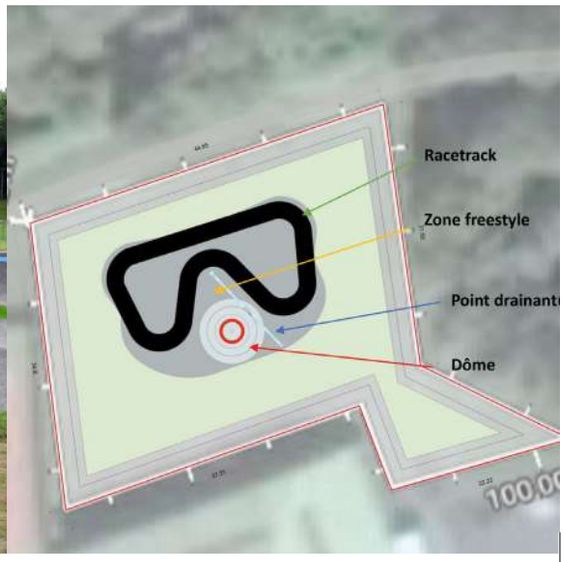

FESTIVAL CHERCHE BÉNÉVOLES ET HÉBERGEURS

La prochaine édition du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes aura lieu du 16 au 24 septembre 2023. Participez à l'aventure en tant que bénévole ! Accueillir les artistes, guider le public, servir au bar ou à la boutique, vendre des tickets à la billetterie, assurer les transports des artistes... Vous pouvez également héberger chez vous les marionnettistes invités par le Festival !
Il suffit de remplir un formulaire sur festival-marionnette.com

LES PROCHAINES DATES DE COLLECTE

Le prestataire de collecte des déchets se présentera les vendredis 19 mai, les 2, 16 et 30 juin. Attention, en raison de la Fête nationale, en juillet, la collecte sera assurée **le samedi 15 juillet.** Pour rappel, les ordures ménagères sont ramassées à partir de midi. Le passage pour les poubelles de tri sélectif s'effectue à partir de 5h du matin. Pour des questions de salubrité publique, il est demandé de sortir les bacs jaunes la veille au soir au plus tôt et le matin du jour de collecte pour les ordures ménagères.

POMPIERS VOLONTAIRES, CE N'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE, C'EST TOI !

Le centre de Secours de Nouzonville recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Pour cela, une campagne de communication a été lancée par le SDIS des Ardennes. Il suffit d'avoir entre 16 et 55 ans et d'avoir un peu de temps à accorder en semaine ou en week-end. Plus d'informations par mail à cdc.nouzonville@sdis08.fr ou par téléphone au 06 49 79 71 17.

La télémédecine, comment ça marche ?

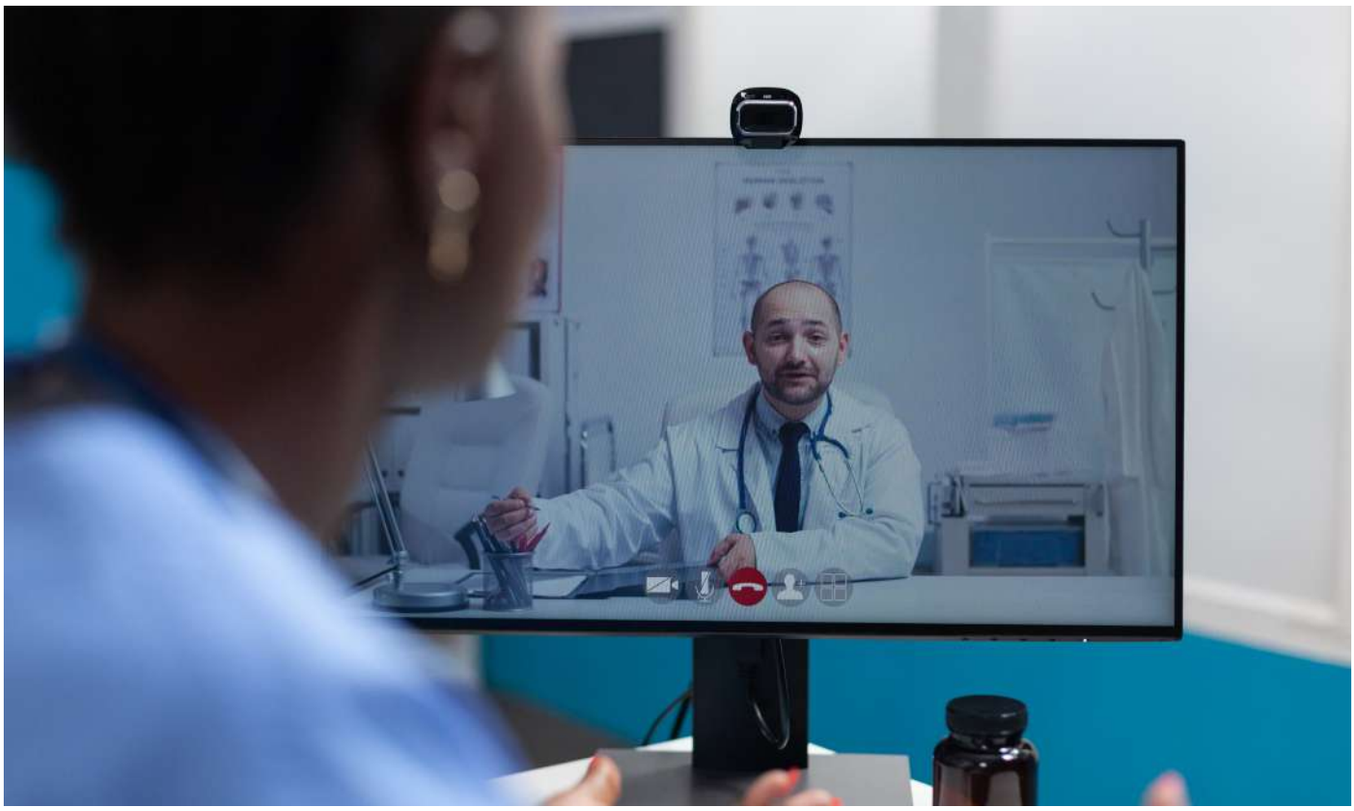

Un médecin généraliste pour un bassin de vie de 9000 habitants. A l'instar de nombreux territoires, Nouzonville est confrontée à la difficulté de trouver des professionnels de santé pour accompagner les patients au quotidien. La Ville et la Mutualité Française travaillent toujours de concert pour y parvenir. Pour autant, de nouvelles approches émergent pour aider les patients sans médecin traitant ou qui n'ont pas accès à leur médecin traitant dans le délai adapté. C'est le cas de la télémédecine.

Une activité bien encadrée

Rue Chanzy à Nouzonville, un cabinet d'infirmier s'est doté des équipements nécessaires pour assurer des permanences de télémédecine. Il s'agit ainsi de bénéficier d'une consultation médicale à distance au moyen d'un écran et d'une connexion internet.

Concrètement, il suffit de prendre rendez-vous auprès du cabinet d'infirmiers. Une fois sur place, le patient remplit une fiche de consentement de partage des données. Quelques instants plus tard, la connexion avec un médecin s'établit et la consultation peut débuter. Cette prise en charge s'effectue dans un cadre sécurisé et s'accompagne d'un infirmier qui pratique les gestes médicaux dictés par le médecin à distance. **A Nouzonville, il s'agit toujours du même médecin (basé dans la Meuse),** ce qui permet un meilleur suivi du patient. A l'issue du rendez-vous et du diagnostic posé, l'infirmier imprime l'ordonnance et le patient paye la consultation sans dépassement d'honoraire. Cette nouvelle pratique «e-santé» tend à se généraliser à l'avenir. En 2019, en France, 80 000 téléconsultations ont été effectuées. En 2021, ce chiffre a explosé pour atteindre 9,4 millions de téléconsultations (source : vie-publique.fr).

Cabinet Infirmier - Chanzy
25 rue Chanzy
Tél. : 03 24 27 60 24

Le CLAS à l'écoute des élèves en difficulté

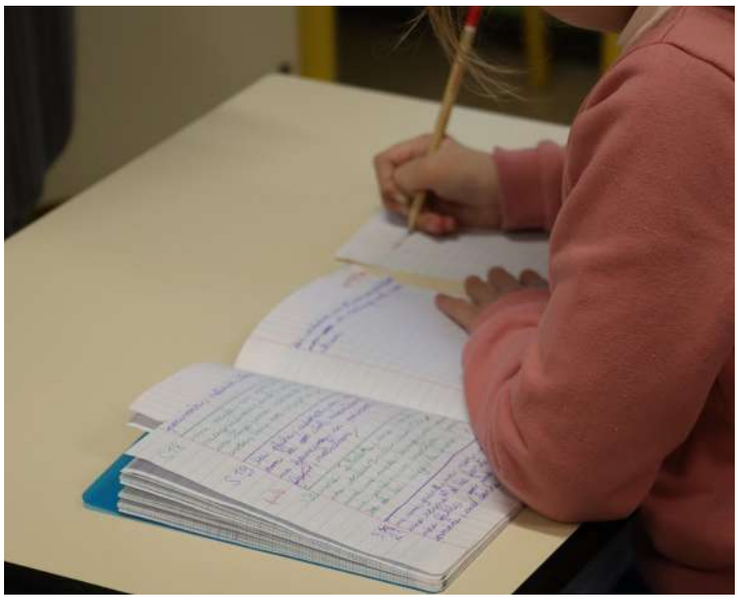

A l'issue de leur journée scolaire, 36 enfants (12 par école) restent dans les locaux. Ils révisent leurs leçons et approfondissent leurs connaissances deux fois par semaine pendant 1h30 avec le soutien de deux animateurs, recrutés par la Ville. Les petits bénéficient ainsi du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité cofinancé par la CAF. « *On regarde les devoirs qu'il y a à faire dans les matières où il y a des difficultés,* explique l'animatrice Sylvie Brun. *On travaille aussi sur l'expression orale avec des enfants qui n'osent pas s'exprimer en classe* ». Les élèves sont choisis par les enseignants avec l'accord des parents. Ce dispositif lutte ainsi contre les inégalités scolaires.

Retour en images

GÉRÉMY CRÉDEVILLE CARTONNE À NOUZONVILLE

L'humoriste lillois Gérémy Crédeville a découvert le chaleureux public nouzonnais le 12 avril novembre au centre culturel de Nouzonville pour présenter son spectacle « Enfin » à guichet fermé.

LE CIRCUIT DES ARDENNES AIME NOUZONVILLE

La 48ème édition de la course cycliste est passé à deux reprises par Nouzonville le 9 avril. Les sportifs ont d'abord descendu la rue Jean-Jaurès puis la rue Albert-Poulain, en direction d'Aiglemont.

LA MAISON CITOYENNE A ACCUEILLI UN PETIT DÉJ' DES ENTREPRENEURS

Le 2 février, **les porteurs de projets économiques** ont pu rencontrer lors d'un petit déjeuner des professionnels de l'accompagnement de création d'entreprise l'ADIE et CitésLab.

SOLIDARITÉ

La bourse ménagère (vaisselle, vêtement, décoration, etc.), organisée par l'UPAF a permis au public de s'équiper à petit prix, salle Maillard, du 6 au 9 février.

C'EST FÉERIQUE

Le 18 mars, salle Maillard, **Promotion Socio Culturelle a renoué avec ses soirées cabaret.** Une centaine de personne a assisté avec plaisir au spectacle.

TOUTE LA MUSIQUE QUE J'AIME, ELLE VIENT DE LÀ, ELLE VIENT DU BLUES

Le 10 février, **la Médiathèque a proposé une conférence musicale** pour raconter l'histoire du Blues, de ses origines au Mississipi jusqu'à aujourd'hui.

DES LIVRES POUR LES ÉCOLES

La rénovation de la Médiathèque va débuter fin mai. Ce chantier implique de se séparer de certains livres. Pour ne pas les jeter, la Ville a proposé de nombreux ouvrages aux écoles et à l'hôpital de Nouzonville. De nombreux ouvrages qui permettront aux enfants et seniors de voyager et découvrir de nouveaux univers grâce aux mots.

COMMÉMORATION

Les élus du conseil municipal et du conseil municipal jeune, les associations et citoyens nouzonnais ont **commémoré** la Journée Nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

LE RCN TOUJOURS DANS LA COURSE

Devant une tribune du stade Stévenin bien garnie et malgré plusieurs situations franches, le RCN n'a pas réussi à venir à bout du nouveau leader Deville (0-2). **Les Nouzonnais partagent la première place** avec son adversaire direct. Rien n'est encore perdu dans pour la montée en Départemental 2.

CHAUD CACAO !

Samedi 11 février, la Ville a offert un **après-midi cabaret** à la salle Roger Maillard. Chants, French cancan et parodies ont apporté beaucoup de joie au public.

LES BILLARDISTES ARDENNAIS À NOUZONVILLE

Le 1er avril, le **club de billard de Nouzonville** a organisé un tournoi avec les clubs d'Asfeld, Sault-les-Rethel et Charleville. La compétition de billard français a réuni sept équipes de 3 joueurs. L'équipe composée d'Alain Bouillon (Nouzonville), Raymond Villedieux (Asfeld) et Georges Doudoux (Nouzonville) a remporté ce trophée amical remis par le président nouzonnais Gilbert Lambinet.

Mini entreprise et grandes idées des collégiens

Perceuse, agrafeuse électrique, pistolet à colle... Les 11 jeunes bricoleurs en 4ème et 4ème SEGPA du collège Jean Rogissart savent tout faire ! Sous l'encadrement de Pierre Halgrain, professeur d'Arts Plastiques et de Lila Benameur, professeure spécialisée en SEGPA, les collégiens ont créé en octobre une mini-entreprise appelée Rogichat pour réaliser et vendre des arbres à chat. Le produit est original puisque l'ensemble des matières premières provient d'objets de récupération : « *nous avons tous réfléchi à un objet que nous pourrions vendre. Toutes les propositions ont été mises sur la table et nous avons voté pour la meilleure idée* », avance Cassandra Fieve, élève à la direction de la mini-entreprise.

Une application concrète du recyclage

La société Rogichat a bénéficié du soutien logistique de B.O Ressourcerie à Auvillers-les-Forges : « *les enfants partaient de rien il y a deux mois encore. Avec nos partenaires, nous leur avons trouvé les matières premières : tourets, revêtement comme le gazon synthétique ou encore du pilou pilou,* détaille David Laurent, en charge d'accompagner les collégiens pour la Ressourcerie. *Je suis impressionné de voir ce qu'ils sont capables de réaliser et je suis ravi de leur motivation* ».

Savoir gérer une entreprise

Au-delà de la confection, les adolescents ont dû apprendre à maitriser tous les aspects de la gestion d'entreprise : tâches administratives, commerciales et financières. « *Nous avons démarché des entreprises pour faire connaitre notre arbre à chat. Nous avons notamment exposé le produit à Carrefour. Le but est de remporter un festival des mini-entreprises qui aura lieu le 11 mai à Reims* », explique fièrement Louna Barny, chargée de l'aspect commercial du projet. L'an passé, le collège avait remporté le premier prix du festival. Il n'y a plus qu'à miauler auprès du jury et les faire ronronner !

TRIBUNE

Sous réserve qu'ils ne soient ni diffamatoires, ni injurieux, les textes proposés par les groupes politiques ne subissent aucune retouche d'ordre orthographique ou grammaticale.

GARDER LA TÊTE FROIDE et PREPARER L'AVENIR

Le Budget 2023 est voté et grâce à lui, nous allons poursuivre la rénovation de notre voirie, créer de nouveaux équipements pour tous les Nouzonnais, poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie commun et ce, en continuant de désendetter notre ville et sans toucher à la fiscalité.

Ce Budget, ainsi que le vote des subventions à nos associations ont été votés à une très large majorité.

Fidèles à notre boussole qui est l'intérêt des Nouzonnais, nous avons décidé de ne pas laisser nous entraîner au ras du sol. C'est ce que certains essaient de faire actuellement à grand renfort de désinformation, de provocation et de polémiques.

Ne restons pas sur cette note négative : les élus vraiment concernés et impliqués - pas ceux absents depuis un an ou deux ans réapparaissant par magie - travaillent. Mieux, ils travaillent ensemble et de manière constructive ! Nous tenons à saluer l'attitude et l'état d'esprit de trois des quatre élus de la liste « Nouzonville unie » qui refusent le sectarisme de leur ancienne tête de liste, ne co-signent pas de positions démagogiques et votent selon l'intérêt de notre commune.

En trois ans et malgré les crises sanitaire et économique, la majeure partie de nos engagements sont réalisés ou en passe de l'être. A l'occasion de la présentation de notre bilan à mi-mandat, nous viendrons vous demander directement chez vous ce qui va, ce qui ne va pas, ce qui peut être amélioré, changé.

Agir ensemble pour Nouzonville
avec Florian LECOULTRE

Promesses et engagements bafoués

En 2015, Monsieur le Maire déjà en poste a fermé 3 écoles et pour faire passer cette décision, il s'est engagé auprès des nouzonnais à mettre en place un ramassage scolaire afin de limiter le temps de déplacements domicile-école.

Oh surprise ! Lors du conseil municipal du 9 mars dernier, nous découvrons que la majorité conduite par M. Lecoultre avait l'intention de supprimer ce **service sur lequel il s'était engagé !**

Aucune réunion pour avertir les parents d'élèves n'a eu lieu ! **Aucune concertation** n'a été proposée ! Seul «le bouche à oreille», pour toute information ! Une **pétition** a récolté à Nouzonville plus de **1 000 signatures ! Aucun échange** n'a été possible avec la Mairie.

Le **budget de la commune** pour 2023 est d'un peu **plus de 6 millions d'euros** avec une ligne « dépenses imprévues » de **360 000 euros**, pourquoi ne pas aussi **réserver quelques milliers d'euros pour transporter nos enfants** ?

Finalement, que valent les promesses et les engagements de la majorité ? Lors des élections, **des promesses** avaient été faites, elles **ne sont plus tenues**.
Nous vous laissons juger de cette situation...

NouzonVille Unie avec Carole ALEXANDRE

Tribune non parvenue dans le délai imparti pour le groupe "Nouzon Uni, Nouzon Ravi"

Nourrir les animaux une fausse bonne idée

Collectionner les quignons de pains et autres denrées alimentaires pour les donner aux animaux sauvages ravit bien souvent les enfants et même les animaux gourmands. Pourtant, c'est une mauvaise habitude interdite par la loi car de nombreux problèmes surgissent.

Un danger pour les animaux

Notre alimentation ne convient pas aux animaux sauvages et les affaiblit, voire, provoque leur décès. Par ailleurs, les nourrir artificiellement perturbe l'équilibre écologique.

En effet, les restes attirent des animaux nuisibles pour l'écosystème comme les oies de Bernaches ou les rats en lieu et place d'animaux chassés de leurs espaces naturels tels que la poule d'eau, le canard colvert…

Le PNR des Ardennes a d'ailleurs mesuré cet impact à travers une étude. Ainsi, en 2010, ces oies venues du Canada se comptaient sur les doigts de la main dans le département. En 2018, le PNR des Ardennes et ses partenaires ont dénombré plus de 1 000 oies. Ainsi, la Ville a récemment pris un arrêté pour rappeler cette interdiction de nourrir les animaux sauvages (oies, chats, pigeons, etc.).

Que faire des restes ?

Le premier réflexe est de composter vos restes alimentaires. Dans vos jardins en hiver, vous pouvez installer une mangeoire pour les oiseaux en distribuant de petites quantités de nourriture adapté à leur besoin disponible dans les jardineries (mélange de graines).

Quelles formalités accomplir en cas de travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

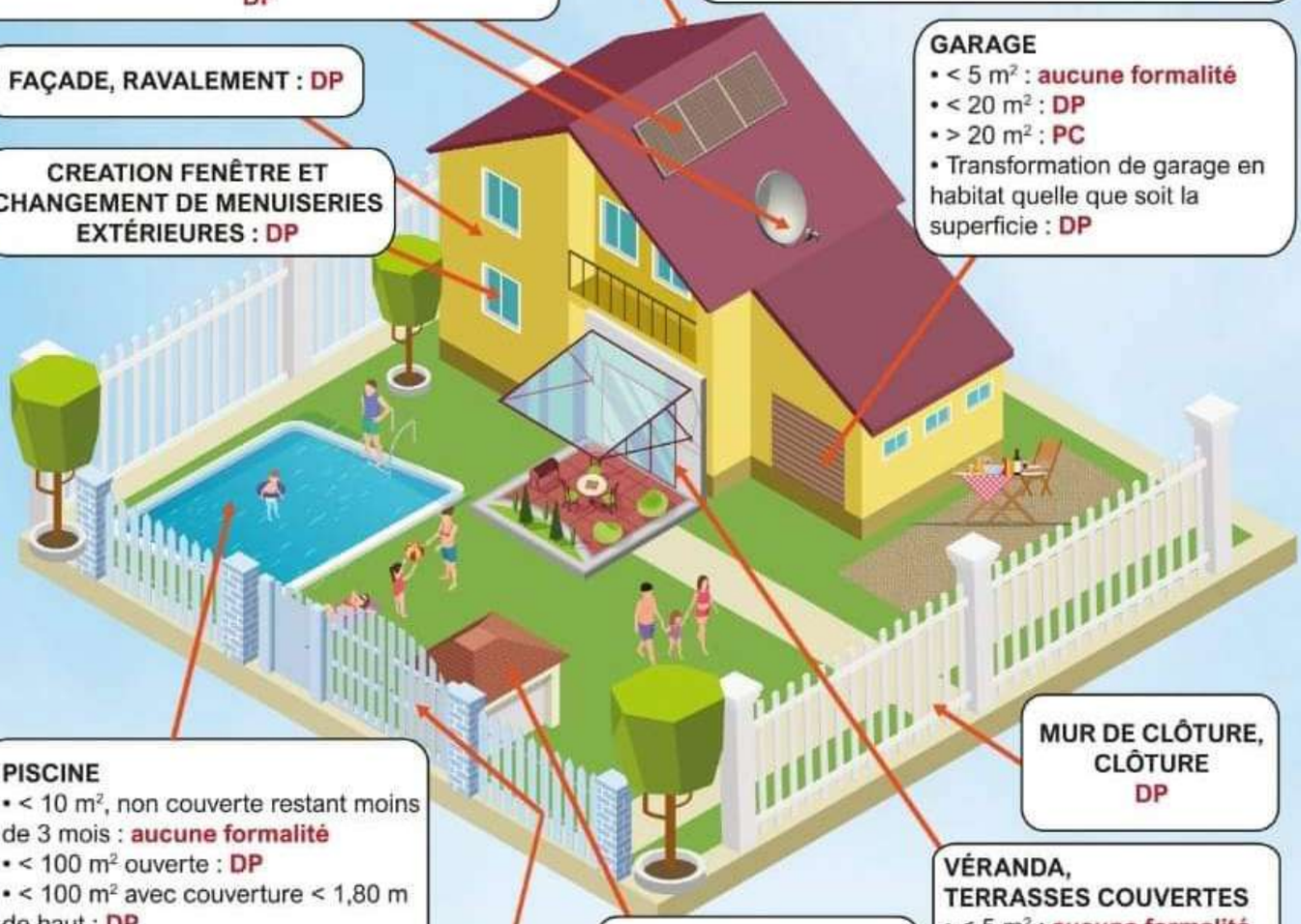

PISCINE
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr ou sur le portail Toodego https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100

La peinture à tous les âges à tous les niveaux

Au château Lepault, la lumière orangée du soleil déclinant et un léger fond musical plonge les peintres dans la concentration et la quiétude. Ils sont, ce jour de mars, sept amateurs à dessiner au gré de leur inspiration. Les plus jeunes, Nina et Julia, 11 ans imaginent un paysage fait d'un lac entouré par les forêts et montagnes tandis que Solène dresse le portrait d'une femme : « *Ma mère voulait que je m'inscrive car je dessinais beaucoup seule dans mon coin. J'ai fait un test et j'ai aimé. Tout le monde est gentil. Je reçois des conseils pour progresser sur mes peintures essentiellement réalisées avec de l'acrylique* », explique Nina.

Ouvert à tous

La finalité du Groupement des Peintres Nouzonnais, c'est de se faire plaisir. « *Nous accueillons toutes les personnes qui ont le goût de la peinture. Il s'agit simplement de partager un loisir, une passion. Il n'y a pas besoin d'avoir un niveau confirmé* », rassure le président Jacqui Girard. D'ailleurs, l'association prête volontiers du matériel pendant la séance d'essai et l'adhésion à l'association est accessible : 30€ par an pour les adultes et 15€ pour les enfants. Inscrit dans le paysage de la cité depuis plus de 50 ans, GDPN, créé par César Blanchemanche, est ouvert les mardis et jeudis ainsi que le samedi matin (enfants). Le public aura l'occasion de découvrir leurs compositions lors de la traditionnelle exposition à la salle Maillard du 19 au 23 octobre prochain.

Pour faire un essai dans cette sympathique association, vous pouvez contacter M. Girard au 06.01.79.03.31

VOS PROCHAINS SPECTACLES

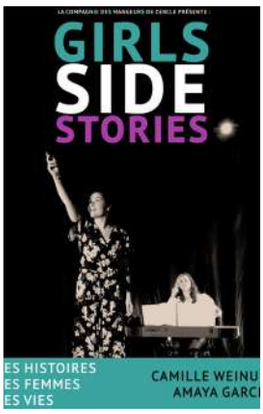

VENDREDI 5 MAI À 20H30

Girls side stories

Comédie musicale - Compagnie des Mangeurs de Cercle

Tout a commencé un soir de confinement, un soir de rupture sentimentale. Deux artistes issues du monde de la musique classique, deux femmes, une chanteuse lyrique et une pianiste : éprises de liberté. Porter sur scène les enjeux des femmes d'aujourd'hui par le biais de chansons d'hier, partager la musique autrement, tel est leur pari. À travers des morceaux de comédies musicales emblématiques, le duo s'affranchit des codes du spectacle vivant et de la société.

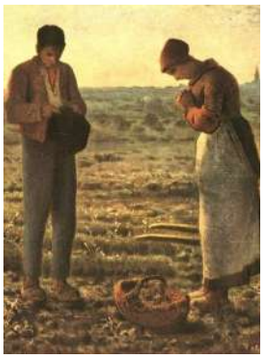

VENDREDI 2 JUIN À 20H30

La beauté sauvera le champ de patates

Théâtre amateur - Cercle Pierre Bayle

Saint-Pétersbourg, fin du XIX siècle : Piotr veille le corps de son père Fedor Fedorovitch décédé depuis huit jours. Le cadavre – qui ressemble étrangement à un célèbre tableau – ne cesse d'attirer les mouches, toujours plus nombreuses…. La faute aux pompes funèbres qui sont en grève !

COMMENT SE PASSE LA RÉSERVATION DES ŒUVRES DURANT LA FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE ?

La médiathèque Théophile Malicet a fermé ses portes depuis 15 avril au soir pour faire peau neuve. Ce chantier de plusieurs mois permettra un meilleur confort d'utilisation de la structure et offrira de nouveaux services aux adhérents. En attendant sa réouverture, le service a déménagé à la Maison des associations (ancienne école de la Forge au 9 rue des écoles). Voici la procédure pour réserver un livre, un CD ou une revue durant la période de travaux.

Mode de fonctionnement

1/ A partir du 23 mai, un service click and collect sera mis en place. Il suffira de préparer une liste des ouvrages disponibles sur le site de la Bibliothèque Départementale des Ardennes. Un tuto explicatif est disponible sur le site internet et la page Facebook de la Ville.

2/ Une fois cette étape franchie, il convient de transmettre cette liste au service culturel par téléphone au 03 24 22 69 61 ou par mail à mediatheque@villedenouzonville.fr

4/ La commande peut être récupérée 24h plus tard sur place du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 14h à 16h. Un système de portage à domicile est également proposé aux personnes à mobilité réduite ou âgées de 70 ans et plus.

NOUZON'VILLE EN FÊTE !

21 MAI 2023
12H

PLACE GAMBETTA

Tout au long de la journée

- Buvette et restauration
- Animations associatives
- Jeux gonflables

14h - Défilé

Compagnies présentes

- Les copains d'abord (Gille de Louvroil)
- L'école du dragon Tam
- Têtes en l'air et compagnie
- Virtuôses et comp'anim
- Cheval spectacle
- Tropic Carolo Combo

NOUZONVILLE